



VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Février 2012

Le 3 Février deux mille douze à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents :

A. DUFOUR, Maire délégué de Beaune ; M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.

M^{mes} et M^{rs} : S. BOUILLARD-FREULARD, D.MANCINO, J.L. ALBRIEUX, J.M.BERNARD, G.BOIS, P. SAYETTAT, Adjoints.

M^{rs} : A..ESPOSITO, J.P.EXARTIER, F.FALCO, M.GAY, P.MARIE, P. MORARD-CHATAIGNIER, D.MOTTA, G.ROSSERO

Procurations : C.ASTIER à G.BOIS, A.BÉTEMPS à J.M.GALLIOZ, N.GOMES à S.BOUILLARD

Absents excusés : N.GERVASONI, P. JACOB, J.VIARD

Secrétaires de séance : M.GAY

Date de Convocation : 26 Janvier 2012

C.M. en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 20

M. le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 2 Décembre 2011 et des délibérations afférentes. Deux demandes de précisions sur les baux de pâturages et la déconstruction du magasin général sont adressées au Conseil.

Toutes ces décisions sont **approuvées à l'unanimité**.

1) Régie d'électricité

Le Directeur et le Président de l'ex-régie municipale d'électricité présentent les comptes administratifs 2011.

St Michel : Fonctionnement

Excédent : 1 116 820,92€

Investissement

Excédent : 1 221 000,33€

Le Thyl : Fonctionnement

Excédent : 8 526,03€

Investissement

Excédent : 13 476,87€

Compte-tenu de la création du Syndicat SYNERGIE, les résultats d'exploitation ne sont pas affectés car ces excédents seront repris au budget primitif 2012 de la Commune.

Approuvés à l'unanimité

2) Comptabilité M14 6 Engagements des dépenses

- M. le Maire informe le Conseil municipal d'un contrôle des aides européennes sur la ZAC du Temple. La date retenue de la venue de Madame l'inspectrice est le 22 février
- Toutes les travaux prévus en 2011 ne sont pas terminés. Les restes à réaliser sont suffisants pour clore l'exercice sans avoir besoin de prévoir des crédits supplémentaires . **Approuvé à l'unanimité**

3) Tarifs divers

Le prix du m3 d' eau chaude du logement du stade est portée de 9,50€ à 10€/m³.

Approuvée à l'unanimité

4) **Marchés publics**

1. Avenant pour la coordination sécurité et protection santé de la démolition des ateliers de l'ancien lycée avec la société Bureau Alpes Contrôles : 750 € HT
2. Mission du bureau EATI pour la ventilation des logements de l'école maternelle : 5 280 € HT.
3. Projet de réfection de la rue Saint Laurent et la rue des Encombres entre l'église et le carrefour de la rue de la République : le marché de maîtrise d'œuvre est confié au cabinet GE-ARC pour un montant de 19 200 € HT
4. Aménagement de la cabine de projection : au vu du rapport d'EATI, les marchés sont attribués pour la somme globale de 108 338,64 € HT aux entreprises CDEG(électricité), Buffard(ventilation), Cinématériel(projection), Truchet(maçonnerie).
Tous ces marchés sont **approuvés à l'unanimité**

5) **Déclassement du domaine public**

Après l'enquête publique, le déclassement d'une partie du chemin rural entre la rue Jean Moulin et le chemin de la Roche est **approuvé à l'unanimité**

6) **Demandes de subventions**

- Ste Anne : un dossier est déposé pour la sécurisation d'un parking menacé par des chutes de pierres
- Réseaux au Thyl-dessous (électricité) : Renouvellement de demande de subvention et demande d'autorisation de commencer les travaux (Synergie Maurienne) avant l'attribution de la subvention.
- Engin de déneigement : un dossier est déposé pour l'achat éventuel d'un UNIMOG 4 roues motrices et lame convertible.
 - Voirie: sécurisation (trottoirs) et accessibilité pour la rue St Laurent
 - Rue St Laurent et Encombres : remplacement des réseaux
 - Clos du Vigny : réhabilitation de la voie, création de trottoirs et accessibilité
 - Chapelle du Chêne : le retable est inscrit au patrimoine et peut bénéficier d'aides**Approuvées à l'unanimité**

7) **Convention Centre de gestion**

Une convention doit être signée avec le Centre de Gestion pour que celui-ci assure le service de médecine préventive. Le financement de ce service est assuré par un montant qui représente 0,33% de la masse salarial., **Approuvée à l'unanimité**

8) **Convention C.C.M.G**

- Mise à disposition : cour du lycée et local jeunes
- Centre de loisirs : mise à disposition d'une partie des locaux de l'école primaire pour les vacances scolaires et le mercredi. **Approuvées à l'unanimité**

9) Convention Département

La convention de déneigement pour Beaune, Le Thyl, La Buffaz et La Traversaz est reconduite pour une longueur totale de 5 800 m. **Approuvée à l'unanimité**

10) Personnel communal

- Reclassement dans le nouveau cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine
- Création de poste pour permettre l'avancement de grade d'un agent

11) Commissions

- Travaux : la totalité du projet de réfection de la rue des Encombres est conditionnée à l'obtention des subventions. Un emplacement d'accès handicapé est à l'étude sur la Place Cavour.
- ZAD du Champ de Foire : les priorités dégagées au cours des rencontres respectives sont l'école de musique et la Maison de santé en liaison avec l'ARS
- Tourisme et animations : un bilan est communiqué sur les diverses animations en liaison avec le GEPRO, le Comité des Fêtes et l'Espace Alu. Les 20 ans du cinéma et un spectacle en Mai seraient l'occasion d'installer un marché gourmand et une animation « Quizz Alu ». Le problème du stationnement touristique est évoqué ainsi que la parution du document cantonal.

12) Questions diverses

- Délibération de soutien pour l'avenir de Rio Tinto.
 - ADOMA : suite à l'expulsion d'une famille, un hébergement d'urgence est proposé pour 3 mois dans les locaux du presbytère et pris en charge par le collectif. **Approuvé à l'unanimité**
 - Une possibilité de rachat de bâtiments dans la Rue St Laurent est à l'étude, mais la protection de la falaise reste un écueil.
 - Un habitant de la commune est menacé de saisie par le Tribunal. Sa situation sera suivie et étudiée en liaison avec les services sociaux.
 - La prime aux prés fauchés (106 108m²) à 100€/ha est accordée pour 2011 à la ferme des Bourguignons. **Approuvé à l'unanimité**
 - Le loyer des abattoirs pour la période d'hiver est fixé à 500€/mois. **Approuvé à l'unanimité**
 - Délibération sur le tracé de la ligne 320 000V : le projet de traversée de la commune pénalise les travaux futurs de réseaux et à ce titre, il est demandé que le passage des lignes se fasse sous l'autoroute. **Approuvé à l'unanimité**

13) Informations diverses

- Remerciements pour le cadeau de fin d'année aux personnes âgées.
- Vente de deux lots à Beaune au lotissement de la Combette
- Métaltemple : l'entreprise ne respecte pas les engagements pris avec la SAS. Le hall H pourrait être utilisé par des entreprises.
- Une pétition circule afin de s'opposer au blocage d'une classe maternelle. La motion est **approuvée à l'unanimité**
- Un hébergement d'urgence pour des touristes se rendant dans les stations a dû être organisé le 20 janvier dans le gymnase (car bloquant l'accès à Valmeinier-Valloire)

Le Maire,

J.M. GALLIOZ